



COMMUNIQUE DE PRESSE

Plabennec, 17 avril 2015

RESERVES STADE PLABENNECOIS FOOTBALL vs CONCARNEAU

Le 19 mars dernier, la Direction Technique de l'Arbitrage a validé les réserves émises par le Stade Plabennecois Football et donné le match à rejouer en considérant que l'arbitre de la rencontre avait sifflé avant que le ballon ne rentre dans le but.

Le club de Concarneau a sollicité la Commission Supérieure d'Appel. Bien que Concarneau n'ait apporté aucun élément de nature à remettre en cause la décision initiale.

La commission supérieure d'appel a annulé la décision de la Direction technique de l'Arbitrage en se basant sur un rapport complémentaire de l'arbitre, qui confirme avoir sifflé une fois le ballon dans le but et a ainsi confirmé le résultat initial (1 – 2) en faveur de Concarneau.

Par conséquent, le match à rejouer, initialement prévu le samedi 18 avril, à 18h30 au complexe de Kervéguen, est annulé.

Le Stade Plabennecois Football, par la voix de son président prend acte de cette décision... Le club se réserve le droit de donner suite ou non à cette affaire...

Le président

